

Communiqué de presse

Lisibilité, cohérence et efficience au cœur de la réforme des réseaux sectoriels de Wallonie-Bruxelles à l'étranger

Travaillant de concert, les Gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et wallon, sous l'impulsion des Ministres-Présidents, Pierre-Yves Jeholet et Elio Di Rupo, ont décidé de réformer les réseaux sectoriels de Wallonie-Bruxelles à l'étranger. L'objectif de cette réforme est le renforcement de la diplomatie scientifique, académique et culturelle des deux entités.

Les réseaux Wallonie-Bruxelles à l'étranger sont des instruments indispensables pour représenter et défendre les atouts et les intérêts de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie sur la scène internationale. Ils permettent d'augmenter l'impact, l'influence et la notoriété à l'étranger de Wallonie-Bruxelles et de ses acteurs.

Dans le cadre des déclarations de politique communautaire et régionale 2019-2024, les Ministres-Présidents de la Fédération Wallonie-Bruxelles et wallon se sont engagés à adapter la manière dont fonctionnent ces réseaux à l'étranger.

Après une analyse menée par WBI, les Gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et wallon ont acté ce jeudi cette réforme. L'ambition est limpide : clarifier, objectiver et simplifier l'organisation actuelle des différentes composantes internationales pour davantage de visibilité, de cohérence et d'efficience.

Jusqu'à présent, l'architecture des réseaux sectoriels Wallonie-Bruxelles était organisée sur trois niveaux : les Agents de Liaison Scientifique, les Agents de Liaison Académique et Culturelle, et les Chargés de projets.

Il a été décidé de restructurer le réseau en deux niveaux distincts à savoir : un nouveau réseau de « Conseillers Scientifiques et Académiques », instrument de diplomatie scientifique et académique ; et des « Chargés de développement culturel et patrimonial », instrument de diplomatie culturelle.

Les Conseillers Scientifiques et Académiques et les Chargés de développement culturel et patrimonial seront directement rattachés aux délégations générales ou, en l'absence de délégation, au Bureau de l'AWEX. Cette réorganisation se justifie par le fait que leurs missions font partie intégrante des missions des Délégués généraux qui constituent la colonne vertébrale de l'action de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie à l'international.

La diplomatie scientifique et académique reposera sur un réseau à l'étranger de 10 Conseillers Scientifiques et Académiques. **4 nouvelles destinations seront couvertes par la présence de Conseillers scientifiques et académiques**, en plus des 6 existantes (Allemagne, Brésil, Canada, Etats-Unis, Suisse, Suède).

Ces quatre nouvelles destinations sont :

1. **L'Espagne** pour, dans un premier temps, renforcer les partenariats avec les universités espagnoles et la présence lors d'événements organisés dans les régions les plus innovantes d'Espagne et dans un second temps, développer une veille au Portugal (notamment pour le numérique) ;
2. **La France** pour se rapprocher davantage des régions les plus innovantes et renforcer les collaborations universitaires et entre les chercheurs ;
3. **Le Japon** pour renforcer les partenariats académiques et en Recherche & Innovation avec un pays reconnu pour son enseignement supérieur et sa recherche d'excellence ;
4. **Le Royaume-Uni** pour maintenir les relations scientifiques post-Brexit avec les institutions d'excellence du Royaume-Uni et soutenir rapidement la mise en œuvre de projets de recherche conjoints.

La diplomatie culturelle s'appuiera sur les 21 chargés de projets existants, appelés désormais Chargés de développement culturel et patrimonial, avec deux nouvelles localisations à Varsovie et Bucarest dans le cadre d'un renforcement des partenariats avec l'Europe de l'Est. Ils travailleront à la promotion de nos opérateurs culturels mais feront le lien également avec les industries culturelles et créatives et d'autres compétences liées notamment au patrimoine, au tourisme ou à la formation.

Le Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet rassure : « *Cette réorganisation permettra de rendre nos réseaux à l'étranger plus cohérents, plus lisibles pour les acteurs locaux et donc plus efficaces encore. En renforçant nos réseaux, ceux-ci pourront pleinement assurer leur mission qui a pour but principal la défense et la promotion des intérêts et des atouts de la Fédération. Avec les décisions prises ce jour, le Gouvernement souhaite offrir à ses délégations générales les leviers efficaces pour faire rayonner la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la scène internationale et à travers elle, l'ensemble de ses acteurs, notamment académiques et culturels.* »

Pour le Ministre-Président wallon, Elio Di Rupo, « *La Wallonie dispose, aujourd'hui, de véritables leviers diplomatiques, économiques, scientifiques et culturels à travers l'Europe et le monde. Et notre région entend s'investir davantage dans son ancrage international. Dans cette optique, et si nous voulons continuer à être audible sur la scène internationale, il est nécessaire de réformer les réseaux wallons à l'étranger. En concertation avec le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous avons veillé ainsi à apporter plus de lisibilité, de visibilité et de cohérence.* »

Contact presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président
nicolas.reynders@gov.cfwb.be /+32 473 27 14 79

Sylvain Jonckheere, Porte-parole d'Elio Di Rupo, Ministre-Président
sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be /+32 495 74 97 40